# 

*La procédure de participation à l’appel à projets ArTeC se fait obligatoirement en ligne. Aucun dossier ne pourra être déposé sous un autre format.*

***Ce formulaire est destiné à vous aider à préparer votre réponse à l’appel à projets qui sera à déposer sur une plateforme en ligne.***

# Informations générales

**Titre du projet :**

**Nom(s) du ou des porteur.es de projet :**

NOM

Prénom

NOM

Prénom

**Institution du porteur de projet :**

* ComUE Université Paris Lumières (UPL)
* Université Paris 8 (UP8)
* Université Paris Nanterre (UPN)
* Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
* Centre Pompidou-Metz
* Ecole nationale supérieure Louis-Lumière (ENS-Louis-Lumière)
* Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD)
* Centre national de danse contemporaine – Angers (CNDC-Angers)
* Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD)
* Réunion des musées nationaux - Grand Palais (RMN-Grand Palais)
* Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP)
* Campus Condorcet Paris-Aubervilliers
* Bibliothèque nationale de France (BNF)
* Archives nationales
* Centre des Arts, Enghien-les-Bains (CDA)
* Centre National Edition Art Image (CNEAI)
* Société d’exploitation de la Gaité Lyrique (SEGL)

*!* ***Pour les universités****, merci de sélectionner votre équipe d’accueil ci-dessous parmi la liste des équipes affilées à ArTeC.* ***Si votre équipe d’accueil ne figure pas dans cette liste, merci de sélectionner dans le menu précédent « ComUE Paris Lumière »***

**Liste des Unités de recherche associées :**

* EA 4414 Histoire des arts et des représentations, HAR (Paris Nanterre)
* EA 4010 Arts des images & art contemporain, AIAC (Paris 8)
* EA 1572 Esthétique, musicologie et création musicale, musidanse (Paris 8)
* EA 1573 Scènes du monde, création, savoirs critiques (Paris 8)
* EA 4008 Laboratoire d'études et de recherche sur les logiques contemporaines de la philosophie, LLCP (Paris 8)
* EA 349 Paragraphe (Paris 8)
* EA 4004 Cognition humaine et Artificielle, CHART-THIM (Paris 8)
* UMR 7023 Structures formelles du langage, SFL (Cnrs, Paris 8)
* UMR 7217 Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris, CRESPPA (CNRS, Paris 8, Paris-Nanterre)
* UMR 8238 Laboratoire d’études de genre et de sexualité, LEGS CRESPPA (CNRS, Paris 8, Paris Nanterre)
* EA 4385 Laboratoire d’études romanes, LER (Paris 8)
* EA 1569 Transferts critiques et dynamique des savoirs, TransCrit (Paris 8)
* EA 7322 Littérature et histoires, esthétique, LHE (Paris 8)
* EA 4386 Laboratoire parisien de psychologie sociale, LAPPS (Paris 8, Paris Nanterre)
* EA 2302 Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l’audiovisuel (Paris 8)
* EA 3388 Centre d'études sur les Médias, les Technologies et l'Internationalisation, CEMTI (Paris 8)
* EA 7339 Dispositifs d’information et de communication à l’ère numérique- Paris Ile de France, Dicen-Idf (Paris Nanterre, cnam, UPEM)
* EA 373 Institut de recherches philosophiques, IRePh (Paris Nanterre)
* EA 4416 Laboratoire Energétique Mécanique Electromagnétisme, LEME (Paris Nanterre)
* EA 370 Centre de recherches Anglophones, CREA (Paris Nanterre)
* EA 369 Études romanes (Paris Nanterre)
* EA3931 Centre de Recherche en Littérature et Poétiques comparées, LIPO, (Paris-Nanterre)
* EA1586 Centre des Sciences des littératures en langue Française, CSLF, (Paris-Nanterre)
* Laboratoire d’Intelligence Artificielle et Sémantique des Données (LIASD)
* Institut d’histoire du temps présent (IHTP, UMR 8244)
* Laboratoire d’ethnologie et de sociologie comparative (LESC, UMR 7186)

# Coordonnées du porteur de projet

**NOM :**

**Prénom :**

Courrier électronique :

Téléphone :

Adresse administrative :

Code postal :

Ville :

Pays :

**Statut :**

* PR
* MCF
* Chercheur.se
* Doctorant.e
* Conservateur.rice
* Autre, précisez :

**CV du/de la porteur.se de projet :**

* Joindre le CV (ou les CV en cas de porteur.ses multiples)
* Joindre une courte biographie de chaque porteur.se.

# Institutions partenaires

Dans le cas où le projet est porté par un.e membre de l’une des institutions ou des équipes/laboratoires inclues dans la liste du consortium d'ArTeC : **une autre institution ou université** appartenant au consortium d'ArTeC (différente de celle du porteur ou de la porteuse du projet) doit être impliquée dans le projet.

Dans le cas où le projet est porté par un.e membre d’une institution ou d’une équipe/laboratoire non incluse dans la liste du consortium d’ArTeC, mais appartenant à la ComUE Université Paris Lumières: au minimum deux autres institutions ou équipes/laboratoires incluses dans la liste du consortium ArTeC doivent être impliquées dans le projet.

Exemples :

**Cas 1** – une chercheuse de l’ENS Louis Lumière (membre des institutions de la liste du consortium ArTeC) peut proposer un projet avec des chercheurs du Laboratoire IRePh de l’Université Paris Nanterre (membre des équipes/laboratoires de la liste du consortium d'ArTeC), car l’ENS Louis Lumière et l’université Paris Nanterre – et plus précisément le Laboratoire IRePh - sont affiliées à ArTeC.

**Cas 2** – un chercheur du Laboratoire « Les mondes allemands » de l’Université Paris 8 (hors liste des équipes/laboratoires ArTeC, mais membre d’UPL) peut proposer un projet avec des collègues du Laboratoire AIAC de Paris 8 (laboratoire inclus dans le consortium ArTeC) et des membres du Conservatoire National d’Art Dramatique (institution incluse dans le consortium ArTeC).

* **Joindre les lettres d’engagement des Partenaires**

# Autres institutions partenaires

*Autres institutions (écoles, musées, bibliothèques etc.), autres laboratoires de recherche etc.   
(Il est recommandé de fournir en annexe une lettre ou un courriel des partenaires définissant leur engagement).*

# Collaborateurs

**Liste nominative des collaborateur.rices du projet**

*Précisez leurs noms, statuts/fonctions, UFR, département, équipe, ou organisme de rattachement.*

# Description du Projet

* **Dans quel axe scientifique votre projet s'insère-t-il ? (à sélectionner - 3 éléments maximum)** :
* La création comme activité de recherche
* Les nouveaux modes d'écritures et de publications
* Technologies et médiations humaines
* **Résumé court du proje**t (une demi-page maximum) :
* **Présentation du projet scientifique** (deux pages maximum) :

*État de l’art, objectifs et enjeux scientifiques du projet, inscription dans les axes d’ArTeC, lien avec la recherche-création ou la recherche-action.*

NB : si des images ou documents multimédia doivent accompagner la présentation du projet mais ne peuvent pas être insérés dans le formulaire, les présenter sous la forme d’un lien hypertexte.

* **Mise en œuvre** (deux pages maximum) :

*Méthodologie envisagée, résultats envisagés, réalisations prévues, rôle des partenaires, justification des moyens demandés, articulation éventuelle avec un projet de MIP.*

* **Publications**

*Quelles sont les formes de publications scientifiques prévues à l'issue du projet (articles scientifiques, monographies, etc) ? Une publication des résultats en Libre Accès est-elle envisagée (dépôt en archives ouvertes, publication dans des revues en Open Access, etc) ?*

* **Données**

*Le projet donnera-t-il lieu à la production de données de recherche ? Quelles sont les modalités de gestion envisagées pour ces données (stockage, conservation, sécurisation, traitement, diffusion) ? Ces données ont-elles vocation à être diffusées et partagées ?*

* **Valorisation**

*Événements et contenus de valorisation envisagés, modalités de leur diffusion dans le contexte d’ArTeC et au-delà.*

# Planning

**Les étapes de votre projet :** fournir un planning détaillé ou un diagramme de Gantt, qui justifie la ventilation des dépenses année par année.

# Budget

**Remplir le formulaire à télécharger.**

**NB : Le budget maximal est de 10 000 € pour les projets de petit format (un an) et, pour les projets de grand format, de 25 000 € (pour deux ans) ou 40 000 € (pour trois ans).**

***Les budgets des projets sur trois ans peuvent exceptionnellement atteindre 60000 € si le projet exige des dépenses exceptionnelles, et clairement justifiées, en matière d’équipement, de développement d’outils ou de personnel.***

* Chaque ligne du budget doit être explicitée. Merci de remplir tous les onglets correspondant au projet déposé (budget global dans tous les cas et budget par année, pour les projets pluriannuels). Merci de ne pas ajouter de lignes, mais les dépenses peuvent être largement détaillées dans les cases commentaires.
* Signaler les co-financements dans la colonne dédiée (en nature et en numéraire).
* Fournir les fiches de poste détaillées pour les embauches éventuelles (IGE/IGR, stagiaires). Compter au minimum les sommes suivantes pour un mois de salaire toutes charges comprises :
  + pour un IGE : 3000 euros,
  + pour un IGR : 3300 euros
* L’équipe d’ArTeC peut prendre en charge un certain nombre de tâches (communication et valorisation, captation et mise en ligne, prêt de matériel, corrections orthotypographiques etc.). Elles ne seront donc pas éligibles, sauf cas exceptionnel dûment justifié.
* Pour un projet déposé sur deux ou trois ans, il est nécessaire de fournir un budget global pour l’ensemble de la durée du projet (onglet 1) et son détail par année.
* *L’EUR souhaite encourager les collaborations internationales mais, pour des raisons écologiques, les déplacements à l’international réalisés en avion doivent être limités au strict nécessaire. Pour chaque voyage envisagé, il convient donc de préciser les raisons scientifiques, les personnes impliquées et les calendriers, dans le projet déposé.*
* *La part des frais de bouche ne peut excéder 2000 euros par an cumulables (frais de réception uniquement, prestations sur facture uniquement).*
* *pour se renseigner sur l'éligibilité d'une dépense, contacter* [*annael.le-poullennec@eur-artec.fr*](mailto:annael.le-poullennec@eur-artec.fr) *ET* [*panagiota.fasoi@univ-paris8.fr*](mailto:panagiota.fasoi@univ-paris8.fr)*.*

**Dans tous les cas, il est demandé aux porteurs de projet de contacter Annael LE POULLENNEC ou Aline BENCHEMHOUN en amont du dépôt du projet pour tout renseignement.**

Information :

Diffusion des résultats de la recherche

Afin de prendre en compte les orientations du Plan National pour la Science Ouverte (1)[[1]](#footnote-1) intégrées dans le plan d'action 2019 de l'ANR (2)[[2]](#footnote-2), il est demandé aux porteurs de projet de donner des éléments d'information quant aux modes de **diffusion** envisagés pour les résultats de la recherche.

**Il revient à l’équipe de chaque projet de fournir à ArTeC des documents destinés à présenter au grand public leur travail de recherche sur le site internet de l’EUR ainsi que sur les réseaux sociaux.**

* Les livrables issus du projet sous forme de documents audiovisuels (audio ou vidéo), photos ou textes devront en priorité être destinés au site internet d’ArTeC afin d’y alimenter un média archipélique, sans exclusivité avec d’autres formes de publication extérieures à ArTeC.

*Ces documents sont à envoyer à Magali GODIN : magali.godin@eur-artec.fr et Aline BENCHEMHOUN : aline.benchemhoun@eur-artec.fr.*

***!***  *La mention du soutien de l’EUR ArTeC et plus largement de l’ANR et des Investissements d’Avenir est obligatoire. Chaque publication ou manifestation devra faire figurer la mention suivante :* ce travail a bénéficié d'une aide de l’État gérée par l’Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d’Investissements d’avenir portant la référence ANR-17-EURE-0008.

*Merci d’informer ArTeC de toute publication en lien avec le sujet de la recherche financée par ArTeC. Cela nous permettra de compléter au mieux le bilan annuel destiné à l’ANR.*

Enfin, chaque porteur.e de projet pourra également être invité.e à participer aux **Rencontres** **ArTeC**, événement annuel présentant un panorama des projets de recherche soutenus par ArTeC sous forme de conférences, performances, performances artistiques, projetions, etc.

1. *(1) Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Plan National pour la Science Ouverte, 4 juillet 2018 :*<http://m.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entrave-sans-delai-sans-paiement.html> [↑](#footnote-ref-1)
2. *(2) ANR : plan d'action 2019 :*<http://www.agence-nationale-recherche.fr/financer-votre-projet/plan-d-action-2019/> [↑](#footnote-ref-2)